

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 19 (1939)
Heft: 4

Artikel: La septième région économique
Autor: Dubert, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888880>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



**PREMIÈRE PARTIE : RAPPORTS AVEC LA SUISSE
DES DIFFÉRENTES RÉGIONS ÉCONOMIQUES DE LA FRANCE**

LA SEPTIÈME RÉGION ÉCONOMIQUE

Présentation

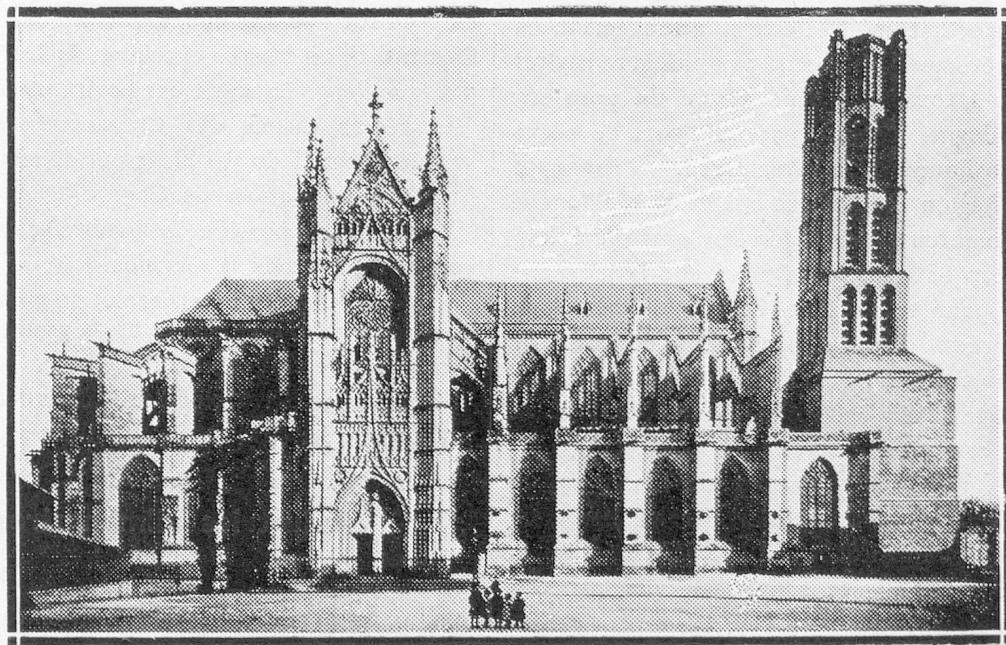
La VII^e Région Économique, dont Limoges est le siège, comprend les départements de la Charente, Charente-Inférieure, Creuse, Corrèze, Dordogne, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne, c'est-à-dire à peu près les anciennes provinces d'Angoumois, Aunis, Saintonge, Périgord, Poitou, Limousin et Marche.

Cette grande Région, qui caractérise la variété de son sol et par conséquent la diversité de ses productions, est limitée au Nord par l'Anjou, la Touraine et le Berry; à l'Est par l'Auvergne; au Sud par la Guyenne et le Quercy; à l'Ouest par l'Océan.

Le territoire de la VII^e Région Économique est parcouru par plusieurs grandes voies naturelles de communications dont le développement n'est entravé, vers l'Est, que par les contreforts montagneux du Massif Central. Ce sont, dans la direction Nord-Sud, les grandes voies de Nantes-Bordeaux, Paris-Bordeaux et Paris-Toulouse par Limoges, qui le font communiquer avec la vallée de la Garonne, la Bretagne, la Loire et la Région Parisienne par le seuil du Poitou; dans la direction Est-Ouest, les voies de Bordeaux-La Rochelle à Lyon et à la Suisse par Périgueux et Limoges, et de Bordeaux à Clermont par Périgueux et Brive.

Au reste, les villes de cette région ont, de tout temps, entretenu des relations suivies en utilisant

Limoges : La Cathédrale Saint-Étienne



les voies de communication qui, dès l'époque romaine, les reliaient entre elles.

A l'heure actuelle, les arrondissements dont se compose la Région Économique et qui comptent plus de 2.500.000 habitants, possèdent près de 60.000 kilomètres de routes nationales ou départementales, chemins de grande communication, d'intérêt commun ou vicinaux ordinaires.

Les routes de la VII^e Région sont généralement pittoresques et offrent aux touristes des panoramas variés dont les aspects diffèrent suivant la nature géologique et le relief du sol : routes de montagnes ou de plateaux, sinuées et accidentées des régions granitiques de la Creuse, de la Corrèze, de la Haute-Vienne; routes à faibles pentes parcourant la Plaine et le Marais Poitevin, ou les riches vallées de la Charente, de la Dordogne inférieure et de ses affluents avec leurs coteaux calcaires et leurs anciens châteaux; routes desservant les régions maritimes, avec leurs ports fréquentés et leurs plages en renom.

Bien qu'elle soit arrosée par de nombreuses rivières, les voies navigables ne sont pas extrêmement développées dans la région. Seules la Dordogne, l'Isle, la Vézère, la Charente, la Boutonne, la Seudre et la Sèvre Niortaise sont navigables sur tout ou partie de leur parcours.

La VII^e Région Économique est l'hinterland naturel du port de La Rochelle qui s'est, au cours de ces dernières années, considérablement développé et dont l'important môle d'escale, actuellement en voie d'achèvement, permettra aux plus gros navires d'accoster à toute heure de marée. Ce port est, après Boulogne, le plus important port de pêche de la côte française de l'Atlantique.

La VII^e Région Économique est, de plus, sillonnée par de nombreuses voies ferrées, environ 1 km. de voie par 630 habitants, alors que la moyenne française, pour un total de 42.500 kilomètres de voies ferrées, est d'environ 1 kilomètre par 1.000 habitants. Elle est à cheval sur toutes les grandes lignes des anciens réseaux P.-O.-Midi et de l'État convergeant sur Paris.

C'est la région des transversales; elle est en effet parcourue en son entier par les lignes de Bordeaux et de La Rochelle à Lyon-Genève, Milan, Strasbourg. Ces lignes sont desservies par des express permanents.

Agriculture

La VII^e Région Économique comprend deux grandes régions agricoles naturelles. La première de ces régions est formée par la totalité des départements de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Corrèze (arrondissement de Brive excepté) et la partie orientale des départements de la Charente et de la Dordogne.

C'est la région par excellence des prairies naturelles, des pâturages et des cultures fourragères. C'est aussi la région d'élevage des magnifiques races limousines : bovine, chevaline, ovine et porcine.

La principale source de revenus est constituée par le bétail. Presque toute la production végétale est monnayée sous forme de viande grasse et d'animaux reproducteurs.

Par sa production fruitière, elle exporte principalement des châtaignes et des pommes à cidre et à couteau.

La seconde région agricole naturelle comprend le département de la Charente-Inférieure en entier, les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, la partie occidentale des départements de la Charente et de la Dordogne, l'arrondissement de Brive. C'est la région des cultures céréaliers, des prairies artificielles, de la vigne et des belles productions fruitières et maraîchères.

Dans la moitié nord des deux Charentes, on produit du lait que des coopératives modernes transforment en un beurre excellent. En Dordogne, on pratique l'engrassement des bovins et des porcins.

La région chaude des Charentes produit une grande quantité de vin blanc qui donne par distillation les eaux-de-vie de Cognac.

La Dordogne possède de nombreux crus classés, voisins de ceux de la Gironde.

La production fruitière permet de grosses exportations de noix, de pommes et de poires à cidre et à couteau, de truffes, etc...

La région de Brive expédie sur Paris des primeurs, principalement des petits pois et des asperges.

Industries alimentaires

Dans les industries alimentaires et de transformation des produits agricoles, à citer tout d'abord

la culture de la vigne dans les deux Charentes et la distillation des vins charentais qui donne cette eau-de-vie unique, une des gloires de la production vinicole du sol français : le Cognac.

Le cognac est, comme on le sait, un élément d'exportation de premier ordre et c'est dans le monde entier qu'on en apprécie la saveur toute particulière. En dehors de cette industrie spéciale du cognac, qui tient une place de premier rang parmi les industries de la région, de nombreuses distilleries fabriquent des liqueurs et spiritueux qui se consomment, non seulement en France, mais dans plusieurs pays étrangers. Les plus importantes de ces maisons sont installées en Haute-Vienne et en Dordogne, elles offrent à leur clientèle des liqueurs variées et de plus en plus appréciées. Il convient de ne pas oublier les importantes distilleries industrielles qui, dans les usines de Celles-sur-Belle, d'Aigrefeuille, de Forge-d'Aunis et de Melle, fabriquent, outre les alcools industriels, divers produits chimiques employés tant dans l'industrie que dans la pharmacie.

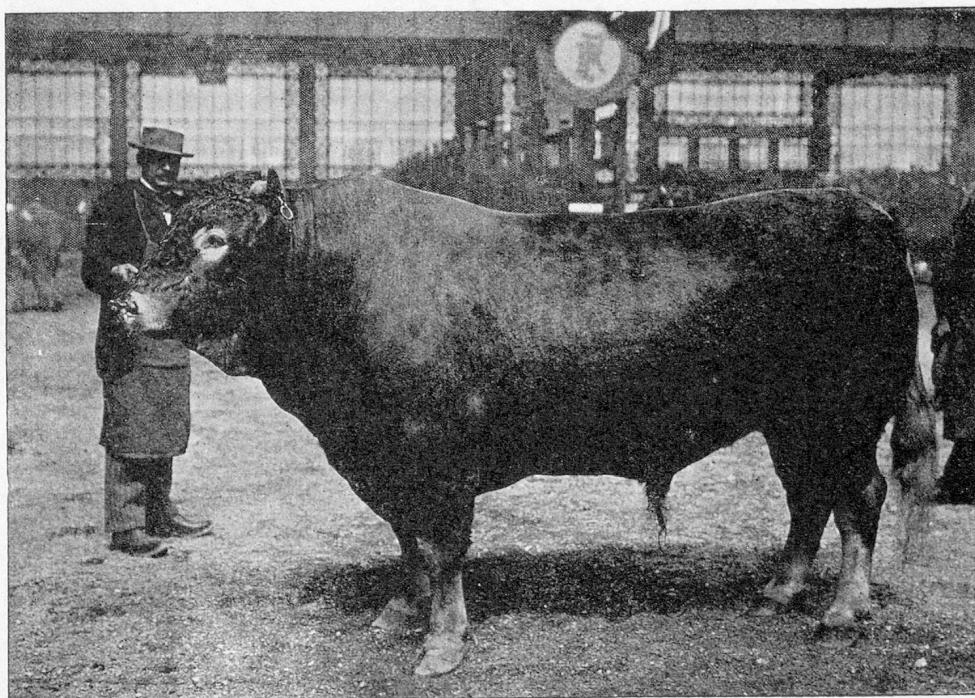
Par suite de l'abondance et de la qualité des blés récoltés, la minoterie est une des industries les

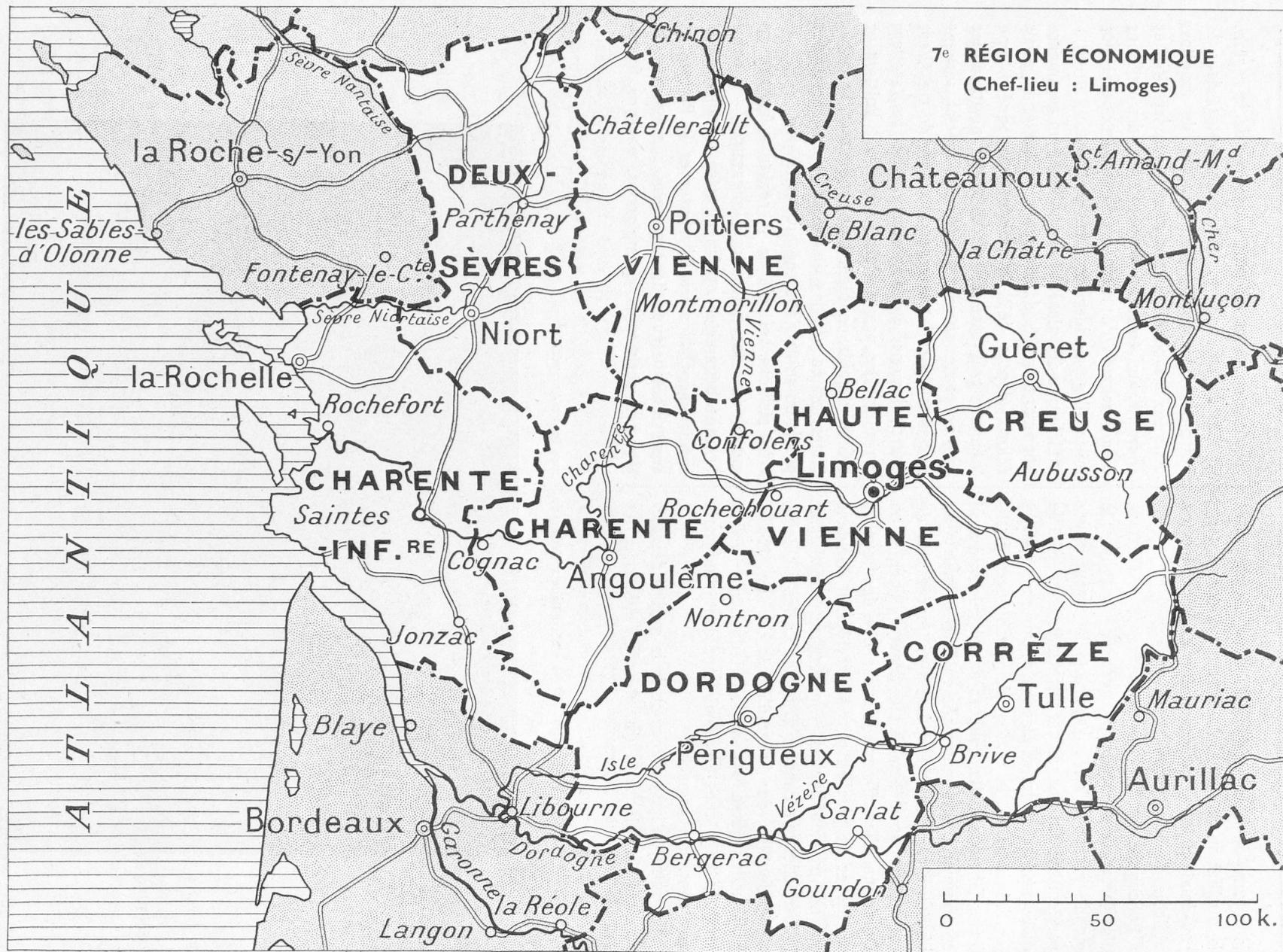
plus anciennes et les plus prospères de la région. En Dordogne, dans les deux Charentes, dans le Poitou, en Limousin, des centaines de moulins, assis sur les bords de nos nombreuses rivières et cours d'eau, écrasent annuellement des millions de quintaux de blé ; la plupart d'entre eux possèdent un outillage moderne très perfectionné.

L'élevage des oies, qui donne lieu à un commerce important dans le département de la Vienne, a fait éclore, depuis déjà de nombreuses années, une industrie très particulière, celle des peaux d'oies qui, préparées suivant un procédé spécial, servent à confectionner les houpes à poudre de riz. C'est principalement en Angleterre que les ateliers travaillant les peaux d'oies, installés à Poitiers et à Châtellerault, envoient leur production. La transformation en articles divers des peaux préparées par leurs soins s'effectue en Angleterre.

La richesse agricole de la région a favorisé en outre, dans les industries alimentaires, les nombreuses beurreries et fromageries installées plus spécialement dans les Charentes et le Poitou, et aussi les fabriques de conserves : conserves de légumes, petits pois, champignons, marrons, fruits,

Magnifique spécimen de la race bovine limousine





de foie gras, de viande, de gibier, de poisson, etc..., dont les produits jouissent de la faveur des gourmets, surtout les conserves de truffes qui ont fait au Périgord une renommée universelle.

Les noyers, si abondants en Dordogne et en Corrèze, produisent des fruits qui, cassés et présentés en caisses, sont bien connus sous le nom de cerneaux. Ces cerneaux sont exportés plus spécialement aux États-Unis et en Angleterre, de même que les fruits, légumes et primeurs dont il se fait un grand commerce en Corrèze, en Dordogne et dans les Deux-Sèvres.

Plusieurs brasseries, d'importance diverse, mais atteignant dans l'ensemble un gros chiffre de production et munies de tous les perfectionnements de la science brassicole, existent tant à Limoges qu'à Angoulême et sur d'autres points de la région.

Quelques usines de pâtes alimentaires, établies en Corrèze et en Charente-Inférieure, se développent normalement et font déjà un gros chiffre d'affaires; des fabriques de biscuits, de confiserie, de vinaigre et de moutarde sont installées à Saintes, Pons et Jonzac en Charente-Inférieure, à Limoges et Saint-Yrieix en Haute-Vienne.

Saint-Jean-d'Angely et Limoges produisent des chocolats dont les marques se placent parmi les meilleures.

La pêche, la mytiliculture et l'ostréiculture sont les grandes industries des côtes de la Charente-Inférieure qui s'étendent sur plus de 250 kilomètres.

Les autres industries

Mais les industries de transformation des produits agricoles et maritimes ne sont qu'un des nombreux aspects de la production régionale. Certaines parties de la région, très boisées en châtaigniers, noyers, chênes, pins, hêtres, ont donné naissance à de nombreuses scieries mécaniques qui fabriquent des parquets, des planches, traverses, cercles de barriques, bois de fente pour clôtures, tuteurs de vignes et bois de tonnellerie. L'écorce de châtaignier fait également l'objet de transactions actives en vue de la fabrication des extraits tannants; la région de Saint-Yrieix en fournit une quantité appréciable, ainsi que les usines de Condat, Cornil et Lanouaille en Dordogne.

Les bois merrains pour la tonnellerie font aussi l'objet d'un commerce actif; les bois de noyer, d'un prix élevé, travaillés dans de vastes usines à Périgueux et à Montignac notamment, fournissent des feuilles de placage et des bois de fusil qui s'exportent dans toute l'Europe.

De nombreuses fabriques de meubles en bois massif, en bois courbé, en vannerie, font des modèles très répandus.

Une autre industrie du bois est celle des galoches et souliers à semelles de bois.

Parmi les industries les plus justement réputées dont puisse s'enorgueillir la capitale de la VII^e Région, il faut signaler, en tout premier lieu, l'industrie de la porcelaine dont Limoges est le berceau et qui, depuis plus d'un siècle, a maintenu sa réputation dans toutes les parties du monde où l'on est amateur du beau sous toutes ses formes.

Les principales productions de Limoges en porcelaine sont le service de table, le service à café et à thé, le service à toilette, le vase et divers articles de fantaisie.

A côté de ces productions universellement appréciées, la fabrication de la porcelaine à feu et des articles d'électricité pour le petit appareillage et la haute tension a pris, au cours de ces dernières années, une grande extension.

C'est dans le monde entier que se dirigeaient, avant la crise, les exportations de cette industrie qui se chiffraient alors annuellement par plus de 20 millions de francs-or. Depuis quelques années, ce chiffre a diminué considérablement et il ne représente actuellement qu'une infime partie de la production dont la presque totalité est absorbée par le marché intérieur.

Présentement, il existe à Limoges et dans le département de la Haute-Vienne une trentaine de fabriques de porcelaine, d'importance d'ailleurs très diverse, et de nombreux ateliers de décor. Cette industrie, qui suit avec la plus vigilante attention l'évolution du goût et de la mode, est essentiellement une industrie d'art, mais d'art pratique, d'art appliqué; elle s'efforce de s'adapter aux conditions actuelles du marché, c'est une de nos plus vieilles industries nationales.

Il y a quelques années, Limoges expédiait une certaine quantité de porcelaines décorées en Suisse; ce marché constituait pour les fabriques limousines

un débouché appréciable. Pour des raisons diverses, la Suisse n'importe plus, ou à peu près plus, de porcelaines de Limoges. Il serait vivement souhaitable que la clientèle suisse s'intéresse de nouveau aux beaux articles qui sortent de nos fabriques.

La VII^e Région possède également des manufactures de poterie, faïence, carrelage, céramique et verrerie. On y rencontre aussi, principalement en Charente, de nombreuses tuileries et briqueteries mécaniques.

L'industrie de la chaussure, une des plus grosses de la région, a pris naissance à Limoges en 1870; elle s'est surtout développée depuis la guerre. On compte aujourd'hui dans cette ville une quarantaine de manufactures de chaussures produisant tous les genres fabriqués pour la femme, l'homme, la fillette et l'enfant, en articles de luxe et demi-luxe; sa fabrication lui permet de rivaliser avantageusement avec les centres les mieux outillés.

En dehors de Limoges, il est fabriqué des chaussures en Corrèze, Charente-Inférieure, Charente et Dordogne.

Une industrie intimement liée à la fabrication de la chaussure est celle de la tannerie. On trouve des tanneries dans presque tous les départements composant la région, mais les principales sont situées en Haute-Vienne, Dordogne et Creuse.

Dans le groupe des industries du cuir se placent tout naturellement les industries de la mègissérie et de la chamoiserie dont les produits, petites peaux d'agneau et de chevreau, sont destinés à la fabrication des gants qui est fort ancienne dans la VII^e Région. A Niort et à Saint-Junien, sièges de cette industrie, il est traité chaque année un nombre considérable de peaux de toute provenance : France, Espagne, Italie, Afrique, Asie, etc...

favorisées par les mègisseries et chamoiseries qui y sont établies, Niort et Saint-Junien fabriquent des gants de peau, d'une renommée universelle, représentant un chiffre d'affaires élevé.

On fait aussi dans la région de très beaux articles de maroquinerie.

Les industries textiles ont pris également une assez grande extension dans la région, surtout depuis 1914. De grosses manufactures se rencontrent en Haute-Vienne, principalement à Limoges, en Corrèze et en Dordogne.

Deux lavoirs de laine sont installés avec tous

les progrès modernes à Saint-Junien. Ils traitent de très fortes quantités de laines mères provenant de France et de l'étranger.

Pour la transformation des tissus, la VII^e Région compte d'importantes manufactures de confection, de bonneterie, de literie, de chapellerie, de feutres pour papeteries et de sacs.

La fabrication de la caséine est réalisée principalement dans la Charente-Inférieure.

La VII^e Région Économique possède des ressources minérales intéressantes. On y trouve de la houille, du granit, du kaolin, des ardoises, des matériaux calcaires, des argiles réfractaires, du lignite, de la tourbe, du plomb, de l'antimoine, du bismuth, du wolfram, du beryl et de l'or.

Il n'est pas douteux que son sous-sol contient de nombreux minéraux exploitables que des recherches conduites avec méthode feraient découvrir.

En ce qui concerne l'industrie métallurgique, sans pouvoir être comparée aux régions de l'Est, la VII^e Région Économique présente un ensemble de productions qui la classent dans un rang honorable. Les établissements qui fonctionnent près des bassins, tant à La Rochelle-Ville qu'à La Rochelle-Pallice et sur plusieurs points de la Charente-Inférieure, de la Charente, de la Dordogne et à Limoges, sont d'une certaine importance. Ses ateliers de constructions mécaniques et métalliques, ses forges et fonderies de cuivre et de bronze montrent une sérieuse activité. Une usine de raffinage électrolytique installée au Palais-sur-Vienne traite chaque année un gros tonnage de cuivre brut.

Une petite industrie à forme artisanale fabrique, à Limoges et à Aixe-sur-Vienne, des balances dites « romaines » dont une partie est exportée à l'étranger.

La fabrication du papier et les industries qui s'y rattachent constituent une des branches les plus notables de la production en Charente, en Dordogne, en Corrèze et en Haute-Vienne.

En Charente, cette fabrication est plus particulièrement concentrée au Sud et à l'Est d'Angoulême; elle englobe la gamme infinie des diverses sortes de papiers, depuis le mince papier à cigarettes, jusqu'à l'épais carton, papiers à lettres, registres, papiers d'impression, papiers parcheminés, etc... De nombreuses usines assurent une production irréprochable.

La plupart des départements composant la région possèdent de vastes usines où sont fabriqués des papiers de paille, des papiers ondulés et cartonnés pour emballages; la fabrication de boîtes en carton a pris, ces dernières années, un sérieux développement.

Limoges a aussi plusieurs fabriques de cartonnages courant et de luxe. Les usines de papier de paille de la Haute-Vienne fournissent les manufactures de sacs en papier établies à Saint-Junien.

Parmi les autres industries du papier, celle du livre de prières a pris, de longue date, une place marquée à Limoges de même que l'industrie de l'imprimerie et de la lithographie dont les établissements sont nombreux à Limoges et dans toute la région.

Dans les industries d'art et de luxe, qui sont une des parures de la région, l'industrie des tapisseries et tapis d'Aubusson, dont l'existence est bien antérieure au xi^e siècle, époque à laquelle on retrouve des documents s'y rapportant, occupe une situation prépondérante.

Aubusson et Felletin sont aujourd'hui à peu près les seuls centres de fabrication de tapisseries d'art, si on excepte les manufactures de l'État et aussi quelques manufactures disséminées en Belgique, derniers vestiges de la fabrication flamande, de même qu'un petit nombre d'ateliers installés à Paris et dans quelques villes étrangères.

Les panneaux en tapisserie d'Aubusson et Felletin sont toujours recherchés, mais les usines d'Aubusson fabriquent aussi des sièges en tapisserie qui nécessitent, par suite de l'évolution constante de la forme des sièges modernes, des études incessantes. Quant à l'industrie du tapis elle subit en ce moment, comme celle de la tapisserie, les dures conséquences de la crise.

Seule héritière d'une longue tradition d'art et de labeur, un large champ d'activité doit rester ouvert à l'industrie d'Aubusson. Malheureusement, la crise mondiale lui a porté un coup sérieux; c'est à l'heure actuelle, parmi les industries d'art de la région, celle qui est peut-être la plus atteinte.

Les émailleurs qui, à Limoges, ont rénové l'art de l'émail suivant les belles traditions du xv^e siècle et qui réalisent chaque jour des œuvres remarquables, tant religieuses que profanes, méritent une mention spéciale. Ils ont suivi, en effet, avec

une intelligence avisée, le grand mouvement d'art décoratif qui s'est manifesté en France depuis une vingtaine d'années, ce qui leur a permis d'étendre leur production sous forme de paysages, vases, bijoux, etc...

Le Limousin ne possède pas seulement des artistes émailleurs, les œuvres fragiles et délicates produites dans le domaine de la verrerie d'art lui font également le plus grand honneur. Depuis quelques années, cette industrie produit des œuvres appréciées tant pour la décoration des belles verrières de nos églises que pour l'ornementation des maisons particulières et des palaces de nos principales villes d'eau.

Dans tous les principaux domaines qui sollicitent le travail et l'énergie créatrice de l'homme, il semble que la VII^e Région ait tenu à marquer sa place et à offrir, dans une puissante synthèse, l'expression de son génie à la fois robuste, souple et harmonieux.

La VII^e Région Économique exporte sur le marché suisse des feutres pour papeteries, des gants, des laines lavées, des cuirs tannés, des livres et quelques machines outils.

Quelques machines pour la porcelaine électrotechnique sont importées de Suisse par des fabriques de Limoges.

Il serait vivement désirable que les échanges commerciaux s'intensifient entre la Suisse et la Région du Centre-Ouest, les relations ferroviaires étant directes par la grande ligne Genève-Océan, reliant la Suisse à la VII^e Région Économique, par Lyon et Limoges.

La facilité des communications ne manque d'ailleurs pas d'inciter nos compatriotes à se diriger de plus en plus nombreux chaque année vers les montagnes enneigées et les magnifiques lacs de la belle Helvétie.

Nous souhaitons que nos amis Suisses apprennent à connaître — et les connaissant je ne doute pas qu'ils les apprécieront — les belles plages de la Charente-Inférieure, les charmants paysages du Limousin et du Périgord, où ils trouveront, de la part du Tourisme réceptif, l'accueil le plus cordial et le plus empressé.

P. DUBERT,
Secrétaire général
de la VII^e Région Économique.